



## Vingt-sept ans après, début du procès du régime de Pol Pot

Articles tirés de LEMONDE.FR | 03.07.06

Vingt-sept ans après la chute du régime génocidaire des Khmers rouges, qui a fait plus de deux millions de morts, le processus légal visant à juger d'anciens dirigeants doit être lancé, lundi 3 juillet, avec la prestation de serment des magistrats titulaires. Bien que symbolique, la cérémonie, prévue dans l'enceinte du palais royal à Phnom Penh, est *"un événement significatif"* pour *"montrer que le processus légal est lancé"*, explique un porte-parole cambodgien du tribunal, Reach Sambath. La prestation de serment ne marque cependant que l'installation du dispositif judiciaire : l'instruction ne doit commencer qu'à la mi-juillet et le procès pas avant mi-2007. Il aura fallu plus de huit ans de préparation et d'interminables tergiversations pour aboutir à la décision d'installer ce tribunal, avec l'appui des Nations unies.

### **COURSE CONTRE LA MONTRE**

Près de deux millions de personnes ont trouvé la mort entre avril 1975 et janvier 1979 au Cambodge, où les Khmers rouges, au nom d'un idéal mêlant communisme et nationalisme, ont fait régner la terreur parmi la population. Le tribunal va dorénavant se lancer dans une course contre la montre pour identifier et juger les cadres Khmers rouges encore en vie, tous très âgés et de santé précaire.

Ta Mok, 80 ans, ex-commandant khmer surnommé "*le boucher*" en raison de massacres et de purges qui lui sont attribués, a ainsi été hospitalisé jeudi, notamment pour de l'hypertension et des problèmes digestifs. Depuis, son état s'est amélioré mais il reste à l'hôpital. Il est l'un des deux seuls cadres dirigeants de l'ancien régime de Pol Pot à avoir été emprisonné en 1999 pour crimes contre l'humanité et une des figures les plus marquantes susceptibles d'être jugée par le tribunal.

Pol Pot, numéro un du "*Kampuchea démocratique*", est mort en avril 1998, et une dizaine d'anciens hauts responsables vivent librement au Cambodge : l'ancien chef de la diplomatie Ieng Sary, l'ancien bras droit de Pol Pot, Nuon Chea, ainsi que l'ex-chef d'Etat Khieu Samphan.

Trente magistrats doivent former le tribunal : dix-sept Cambodgiens et treize étrangers. Vingt-sept d'entre eux, les titulaires, doivent prêter serment lundi à 11 heures. Trois juges étrangers, des substituts, doivent arriver plus tard au Cambodge. L'ensemble du processus devrait coûter 56 millions de dollars (quelque 44 millions d'euros).

**Avec AFP et Reuters**

## **Cambodge : quel procès trente ans après ?**

Le 17 avril marque le trentième anniversaire de la prise de Phnom Penh par les Khmers rouges. A partir de ce jour de 1975 s'ouvraient quatre années d'un régime qui élimina plus du quart de la population du Cambodge. Aujourd'hui, le procès des principaux dirigeants de ce parti devrait débiter sous l'égide des Nations unies et du gouvernement cambodgien.

Malheureusement, il est bien tardif, trop limité, et ne présente pas les garanties d'une justice indépendante. On peut donc se poser la question : un tel procès est-il encore utile, au regard des difficultés économiques et sociales actuelles du pays ? Malgré la légitimité de ces arguments, une issue judiciaire reste indispensable, moins en vue d'une réconciliation, parfois impossible, mais en pensant à la reconstruction de cette nation et de sa culture.

Trop tardif ? Les faits remontent certes à près de trente ans et certains des bourreaux sont morts sans avoir été inquiétés — au premier rang leur chef, Pol Pot, décédé en 1998. Témoins, rares survivants et proches des victimes s'éteignent également sans que justice leur soit rendue. Ce retard, dû à la longue absence de volonté politique au Cambodge sur le sujet, puis aux interminables négociations entre l'ONU et le gouvernement cambodgien, est considérable. Pourtant, si l'on prend l'exemple français, malgré le délai inouï dans lequel la justice a jugé certains des représentants de Vichy, ces procès ont montré qu'une justice, même tardive, peut encore apporter un éclairage salutaire sur le passé.

Trop limité ? Selon l'accord entre l'ONU et le Cambodge, entré en vigueur le 4 octobre 2004, les chambres extraordinaires ne sont compétentes que pour juger "*les hauts dirigeants du Kampuchéa démocratique et les principaux responsables*" du génocide. Sont aujourd'hui à portée de procès : Khieu Samphan (ex-chef de l'Etat), Nuon Chea (secrétaire général du parti), Ieng Sary (vice-premier ministre), le chef militaire Ta Mok dit le "*Boucher*" et Duch (directeur du centre de torture et d'exécution "*S-21*" à Phnom Penh). C'est bien peu, au regard des près de 2 millions de victimes.

Les réticences du pouvoir cambodgien à étendre ce procès à des échelons subalternes sont évidentes : de nombreux responsables politiques actuels ont figuré au rang des Khmers rouges jusqu'à ce que l'"*Angkar*" étende ses purges à ses propres rangs. Que ce procès soit trop limité est une certitude, mais cela ne suffit pas à justifier l'impunité des plus hauts responsables.

Un simulacre de justice ? Les crimes Khmers rouges ne relèveront pas d'une Cour internationale composée de juges internationaux à l'abri de toute pression, comme l'aurait souhaité l'ONU, mais de chambres (de première instance et d'appel) composées en majorité de juges cambodgiens. Les juges internationaux y seront donc minoritaires. Pourtant, ce qui a été consenti d'une main par les Nations unies semble avoir été repris de l'autre : les décisions des chambres devront être adoptées à une majorité qualifiée comprenant le vote conforme d'au moins un juge international. En d'autres termes, si des manquements graves à l'impartialité étaient avérés, les magistrats internationaux auraient la faculté de bloquer le processus en empêchant le prononcé de toute décision.

Beaucoup reste à faire dans la reconstruction du Cambodge. Mais celle-ci est-elle possible sans que soit rendu au moins un début de justice aux victimes du génocide khmer rouge ? Ce procès, malgré tout, permettra de donner la parole aux survivants et aux familles des victimes, qui en ont été privés depuis trente ans. Jusqu'à présent, les témoins et les survivants ont peu parlé, les générations nées depuis 1979 ont le sentiment de vivre sans passé, de ne pouvoir s'enraciner dans une histoire, fût-elle tragique. Quant aux arguments des anciens Khmers rouges, ils sont connus : tous victimes ! Les exécuteurs n'auraient fait qu'obéir aux ordres, et les dirigeants, enfermés dans l'organisation cloisonnée du Kampuchéa démocratique, auraient tout ignoré des massacres qui se perpétrèrent sous leur règne.

A entendre les anciens Khmers rouges, dans ce génocide que chacun reconnaît maintenant, il n'y aurait véritablement ni victimes ni bourreaux puisque les suppliciés n'étaient eux-mêmes que les victimes des victimes. La présence de parties civiles au procès contribuera à établir au moins un début de vérité et à ne pas laisser aux anciens dirigeants Khmers rouges le monopole de cette tribune. Cette action judiciaire n'a de sens que si les victimes du génocide y sont entendues, assistées et représentées. La dignité et la portée de ce procès en dépendent.

---

**JEAN REYNAUD** est avocat et cofondateur de l'association Justice pour le Cambodge.

## Reportage :

### Une si longue convalescence



Photo tirée des "Gens de la rizière" de Rithy Panh.

Assis sur un hamac suspendu entre les pilotis de sa maison, dans le village de Krabei Riel, à une demi-heure de motocyclette de Siem Reap, la ville des temples d'Angkor, Moeun Theun fabrique une petite boîte à partir d'une écorce de palmier à sucre. Employé du cadastre dans une province voisine, il profite de son passage chez lui pour donner un coup de main à son épouse. *"Un ensemble de deux petits paniers en osier requiert deux jours de travail. Nous les vendons 10 000 riels à des commerçants qui les revendent en Thaïlande"*, dit-il, avant de préciser : *"L'osier coûte 5 000 riels, donc le bénéfice est de 5 000 riels."* Soit l'équivalent de 1 euro pour deux jours de travail minutieux. Theun, né ici en 1964, se souvient de temps encore plus difficiles : *"La guerre" — traduire : les Khmers rouges — est venue en 1972-1973 ; à cette époque, on se nourrissait de racines et d'eau de riz.* "On travaillait dur", ajoute son épouse, de quatre années plus jeune.

Il y a trente ans, le 17 avril 1975, les Khmers rouges, des communistes prochinois fanatisés, prenaient Phnom Penh et procédaient à l'évacuation de populations urbaines, condamnées alors aux travaux forcés dans les rizières ou les forêts. 1,7 million de personnes ont péri — tortures, massacres, faim, maladie — sous leur joug avant qu'un corps expéditionnaire vietnamien ne les chasse en janvier 1979. En 1992-1993, l'armée vietnamienne s'est retirée et, à la suite d'un accord international signé à Paris, la relève a été assurée par 15 000 "bérêts bleus" et 7 000 fonctionnaires dépêchés sur place par l'ONU.

Depuis, en dépit d'un rétablissement progressif de la sécurité et d'un récent boum touristique lié à la proximité d'Angkor, la vie à Krabei Riel change bien lentement. Theun éprouve du mal à joindre les deux bouts. Il a tenté de commercer, il y a quelques années, sur les marchés de la frontière thaïlandaise, mais sans succès. En 1999, il a eu la chance d'être recruté par les services du cadastre de

la nouvelle province d'Oddar Meanchey. Ce qui lui permet notamment de profiter de sa motocyclette de fonction pour, de temps à autre, rendre visite à sa famille, demeurée dans son village natal, à trois heures de piste.

Son salaire mensuel, 40 000 riels — soit 8 euros —, ne suffit pas à payer l'école des enfants : 1 000 riels par jour pour l'aîné, qui se rend à vélo au collège le plus proche, à 8 km ; 500 riels pour chacune des deux fillettes, qui fréquentent l'école communale. La femme de Theun fait, de son côté, de la couture pour les voisines et fabrique les petites boîtes revendues aux touristes séjournant à Siem Reap. Mais sa vue décline, et elle n'a pas les moyens de s'offrir des lunettes. Les revenus de la famille stagnent. *"On gagne un peu plus, mais tout est plus cher, explique-t-elle, le prix du riz a doublé en dix ans et il m'en faut 50 kg par mois."* Le riz, aliment de base, s'accompagne de prahoc, la pâte de poisson fermenté des Cambodgiens, et de poisson séché. La famille mange *"rarement"* de la viande et des fruits, *"trop chers"*. Sauf les noix de coco, qui ne coûtent rien.

Krabei Riel abrite 86 familles et environ 450 habitants, petit monde de riziculteurs où la vannerie, activité d'appoint, a été introduite dans les années 1960 et a repris, d'elle-même, ces dernières années. Le village n'a pas l'électricité et des organisations non gouvernementales étrangères y ont creusé une demi-douzaine de puits à pompe. Tous les jours, avant l'aube, une soixantaine de jeunes du village enfourchent leurs vélos pour rejoindre les chantiers de Siem Reap. Leur paie quotidienne : de 4 000 à 5 000 riels, soit, au mieux, 1 euro. *"Pour les familles qui ont beaucoup d'enfants et les vieux, la vie est très dure ; beaucoup de gens ne font que survivre"*, dit la femme de Theun. Elle ajoute : *"Le long de la piste qui conduit à Siem Reap, les terrains les plus chers ont été vendus. Les sans-terre ont fait leur apparition."*

Theun s'en sort mieux parce que ses fonctions lui permettent de tirer un profit personnel de relevés de terrains effectués pour le compte de sociétés privées. Il travaille, en effet, dans une zone frontalière où se sont établis des casinos à clientèle thaïlandaise. Seule distraction, la famille dispose d'un petit poste de télévision, en noir et blanc, qui fonctionne sur batterie. Theun a un téléphone portable.

Dans d'autres villages voisins, faute de moyens, des parents envoient leur progéniture à l'école à tour de rôle, une année sur deux. *"Les écoliers ne disposent que d'une ardoise, et, une fois la leçon écrite, il faut l'effacer pour faire place à la suivante"*, raconte un expert étranger qui précise que les deux tiers des 13 millions de Cambodgiens n'ont pas accès à l'eau potable et que *"les trois quarts d'entre eux se ravitaillent dans des mares, des trous d'eau et les rivières"*. Dans le monde, seuls l'Afghanistan, l'Éthiopie et le Soudan sont plus mal lotis.

Dans ce pays essentiellement rural, le taux de croissance de la production agricole, environ 2 % par an, est inférieur à celui de la poussée démographique (2,5 %). Surtout, le taux de mortalité infantile est passé, selon l'ONU, de 97 pour mille en 1991 à 140 pour mille en 2004, l'un des plus hauts de la planète. Causes principales : le paludisme, les diarrhées et les troubles respiratoires. Dernier chiffre : la malnutrition affecte, au Cambodge, 45 % de la population âgée de moins de 10 ans. Entre-temps,

Siem Reap implose sous la manne d'un tourisme inexistant voilà dix ans et qui a représenté, en 2004, 10 % du PIB. Les Occidentaux font la navette entre leurs grands hôtels ou leurs auberges "de charme" et les temples de la région. Mais les visiteurs asiatiques sont désormais les plus nombreux et les "services" se réorganisent autour de leurs besoins et de ceux d'une petite minorité réduite de riches Cambodgiens.

Le soir, les autocars s'alignent devant les *beer gardens*, dont les "*lanceuses de bière*" pratiquent souvent une prostitution déguisée. Dans les maisons de rendez-vous, Madonna, Hollywood, CNN ou Tokyo, les filles, leur numéro bien en vue, s'alignent derrière une grande vitre. Vautré dans un fauteuil, le client les examine. Quand il a fait son choix, le "*numéro*" est convoqué par haut-parleur. Le long d'une route défoncée qui contourne le temple d'Angkor Vat, le spectacle est encore plus sordide : sur le perron de dizaines de constructions sommaires, de pauvres gamines de la campagne hèlent les passagers de limousines climatisées.

La province de Siem Reap — 750 000 habitants dont 100 000 au chef-lieu du même nom — reste pourtant la plus pauvre du Cambodge. Elle compte 66 % d'analphabètes et, autour du marché de la ville, des gamins en guenilles traînent, les narines plongées dans un sac de colle. "*Les drames dans les villages ne remontent pas, personne ne veut les voir*", résume un consultant à propos des pétitions sans suite régulièrement adressées par les chefs de village à l'administration. "*Tandis qu'une petite minorité continue de s'enrichir, les plus pauvres s'appauvrissent*", estime un économiste étranger résidant à Phnom Penh.

A l'autre bout du royaume, dans le village de Krain Pro Teal, à mi-chemin entre Phnom Penh et la frontière vietnamienne, Ky Aing, aujourd'hui âgée de 55 ans, se souvient très bien de l'époque où les Khmers rouges faisaient la loi : "*Au début, ils n'étaient pas trop durs, mais cela n'a pas duré longtemps.*" Sa tante, dont les cheveux gris blanc sont coupés assez ras selon une coutume dite "de renoncement" encore fréquemment suivie à la campagne, renchérit : "*Ensuite, ils nous ont persécutés. Ils nous ont obligés à faire la cuisine. On se nourrissait de tiges de lotus, de liserons d'eau et d'enveloppes de grains de riz noyés dans de l'eau bouillie. Les grains de riz étaient réservés aux militaires ; beaucoup de gens sont morts de faim, je l'ai vu de mes propres yeux : ils ont massacré des gens réinstallés dans le coin, pas la population locale.*"

La vieille dame poursuit : "*Ensuite, ils ont commencé à recruter parmi nous des soldats, puis ils ont imposé le travail forcé. Ils nous ont envoyés couper du bois dans la forêt. J'ai eu la chance d'avoir survécu.*" Aujourd'hui, Ky Aing éprouve du mal à respirer. "*Quand je me fais masser, je me sens mieux.*" Elle vient de passer "*trois nuits et quatre jours*" dans la clinique voisine au chevet de l'un de ses fils, souffrant de typhoïde. "*Cela m'a coûté 100 dollars*", s'exclame-t-elle, en évoquant ce sérieux trou dans son budget. Le jeune homme affaibli, âgé de 22 ans, se présentera dans deux mois et pour la première fois au bac. Il veut être professeur.

A deux heures de route et de piste de Phnom Penh, Krain Pro Teal se trouve dans une région durement frappée, cette année, par la sécheresse. Entre des rizières grillées par le soleil, de grands canaux sont à sec. *"Près de la maison, il faudrait creuser une cinquantaine de mètres pour avoir de l'eau"*, dit Aing. Le puits est donc vide et la famille en a creusé un autre à une centaine de mètres, là où la nappe phréatique est plus proche du sol. Une pompe alimente la mare familiale, puis l'eau est transvasée dans des jarres.

Ici non plus, il n'y a pas d'électricité. Si les villageois regardent peu la télévision, en noir et blanc, pour économiser les batteries, ils s'y réfèrent souvent. *"Personne ne fume dans la famille, car, à la télé, ils disent que cela fait tousser"*, explique Aing. La grippe aviaire ? *"La télé en parle mais, chez nous, cela n'existe pas."* Le sida, endémique au Cambodge ? *"Il y a eu un mort dans le village, mais c'était un homme qui a vécu à Phnom Penh. Il en est revenu maigre, avec la diarrhée."*

*"La vie s'est un peu améliorée depuis dix ans"*, reconnaît Aing. En témoigne la maison de bois, sur pilotis en béton, que le fils aîné, déjà père de trois enfants, vient de faire construire dans la cour. *"Le tout a coûté 3 000 dollars"*, dit-elle, non sans fierté. *"Les enfants ont pu faire des études"*, explique-t-elle. Elle en a eu sept, dont un seul est mort, de la dengue, en 1998. Un autre fils vient de trouver un emploi de petit fonctionnaire dans la capitale et on lui a confié la moto de la famille.

Dans ce village de 1 411 habitants, où l'on dénombre trois téléphones portables, boeufs, cochons et volaille traînent autour des habitations. *"Il y a six ans, nous avions un boeuf, maintenant nous en avons quatre ainsi qu'une truie dont nous vendons les portées"*, explique Aing. Mais l'ordinaire ne s'est guère amélioré. *"De temps à autre, je peux acheter un peu de viande de porc, mais les fruits restent très chers"*, explique-t-elle. *"Je dois faire attention à tout pour ne pas m'endetter."*

Sa fille aînée, qui tient un petit commerce, lui a prêté 250 dollars. *"C'est ma seule dette, reconnaît Aing, et elle est sans intérêt"*, détail important dans une campagne où le taux d'usure varie entre 3 % et 5 % par mois. L'Etat ne dispense *"aucune aide"*, regrettent les riziculteurs. Si la piste qui traverse le village est pourtant en bon état, c'est grâce à un riche villageois, qui l'a restaurée. Des puits ont été creusés par des ONG qui ont également aménagé quelques fosses septiques.

Le voyage se termine à Païlin, petit bourg endormi sur la frontière thaïlandaise. Ici, les Khmers rouges conservent une parcelle locale de pouvoir à la suite d'un accord passé en 1996 entre leurs chefs et le gouvernement. Si certains d'entre eux se sont reconvertis dans l'évangélisme chrétien, d'autres gèrent ce bourg et ses alentours.

Dans le seul hôtel de l'agglomération, ouvert en 1998 et pratiquement vide depuis, le petit déjeuner se prend sous un préau. Les rares clients, dont un couple de vendeurs de pierres précieuses, vraies ou fausses, et le personnel regardent une vidéo qui retrace une scène brutale de viol. Le violeur finit par l'emporter sur sa victime. Tout le monde s'esclaffe. Ici comme ailleurs, après tant de brutalités et d'indifférence, la convalescence s'annonce longue.

**Jean-Claude Pomonti**